



La commune d'AMBERT recrute par voie statutaire ou contractuelle :

Auxiliaire de puériculture

Service : Multi-Accueil

Temps de travail du poste : Temps complet

Les Missions :

Organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service ou de la structure

Les activités :

Activité	Compétence
Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux	Communiquer avec la famille au quotidien
	Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents
	Établir une relation de confiance avec les parents
	Favoriser la socialisation du jeune enfant
	Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
	Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement
	Prendre en compte la diversité culturelle
	Respecter le choix de la mère en matière d'allaitement
Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie	Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui, respect de l'environnement, etc.) et d'hygiène corporelle
	Accompagner l'enfant dans son développement affectif et intellectuel et dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices

	Accompagner l'enfant dans une démarche éducative de développement durable
	Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure
	Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne, etc.)
	Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice, etc.)
	Appliquer les directives données
	Apporter les premiers soins aux petites blessures ne nécessitant pas un avis aux familles
	Gérer les conflits entre les enfants
	Veiller à la propreté des enfants (moucher, essuyer le visage, lacer, ...)
Création et mise en oeuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants	Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement
	Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
	Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
	Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant
Élaboration et mise en oeuvre des projets d'activités des enfants	Élaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
	Favoriser les matériaux pédagogiques durables
	Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
	Réguler les interactions entre les enfants
Mise en oeuvre des règles de sécurité et d'hygiène	Alerter et réagir en cas d'accident

	Assurer la sécurité et prévenir l'accident
	Estimer l'état de santé général de l'enfant
	Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents
Participation à l'élaboration du projet d'établissement	Favoriser la participation des parents à la vie de l'établissement
	Participer à un projet à différents niveaux (social, établissement, éducatif, pédagogique)
	Participer au travail de l'équipe et aux réunions
	Rendre compte d'observations et d'activités effectuées
	Situer sa fonction et la place de l'éducatif au sein d'une structure, d'un service et auprès des partenaires internes ou externes
	Situer sa fonction et son rôle dans un établissement, un service, une équipe pluridisciplinaire

Positionnement hiérarchique :

Chef de service petite enfance



Auxiliaire de puériculture

Profil recherché :

Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture exigé	
--	--

Compétences nécessaires :

- Adaptabilité
- Ecoute
- Esprit d'ouverture,
- Ponctualité
- Sens du service public
- Discrétion



Les conditions :

- Rémunération contractuelle + régime indemnitaire + CNAS + tickets restaurant + Amicale du Personnel

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre avant le 27/12/2024 à :

Mairie d'Ambert – Hôtel de Ville

A l'attention de M. Le Maire

37, Boulevard Henri IV

BP 70

63600 AMBERT

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Date de prise de poste janvier 2025